

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Herausgeber:** proJURA  
**Band:** 5 (2007)  
**Heft:** 16: La Transjurane

**Artikel:** Coup d'accélérateur pour Moutier et sa région  
**Autor:** Zuber, Maxime / Vaquin, Christian  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824020>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Coup d'accélérateur pour Moutier et sa région

**Il y aura 100 ans l'an prochain, Moutier était reliée à Soleure par le chemin de fer. Notre ville a dû attendre 1915 pour avoir accès au plateau suisse grâce au percement du tunnel ferroviaire sous le Graiter.**

**L'ouverture de ces lignes, après celle reliant Tavannes à Delémont (en 1876), a incontestablement contribué au développement du chef-lieu prévôtois.**

**Elle a accompagné le développement économique régional et stimulé la croissance démographique, sans précédent, enregistrée au cours de ces décennies dorées.**

L'arrivée du chemin de fer dans le Jura n'a pas été sans mal. Les populations et les politiciens se sont battus à coup de pétitions et de revendications pour que l'industrie puisse profiter de ce vecteur de croissance économique.

Autre temps, autre moyen de transport, même débauche d'énergie : aujourd'hui, c'est pour la connexion au réseau autoroutier que le Jura se bat sans relâche. Les délais indécents de réalisation de l'A16 mériteraient presque d'être inscrits dans le livre des records. Bien qu'ils aient été dénoncés avec fracas par tous les milieux politiques et économiques. Dans son enquête portant sur l'attractivité économique du Jura bernois, l'Union du commerce et de l'industrie l'a rappelé fort à propos : « Pour le canton de Berne, la réalisation de la Transjurane est apparemment une tâche sans priorité. (...) On doit affirmer que cette région, qui a souffert écono-

miquement, est indiscutablement défavorisée. Le Jura bernois qui dispose, en comparaison avec d'autres régions, d'excellentes structures dans les hautes technologies et la microtechnique mériterait un meilleur sort ! ».

A défaut de voir le bout du tunnel, la population se console en constatant l'achèvement de tronçons partiels. Ainsi, le 15 septembre prochain, la population sera appelée en primeur à fouler les quelques kilomètres d'autoroute reliant Moutier-Nord à Choindez. D'ores et déjà, de nombreuses sociétés locales se sont annoncées pour participer à l'événement : la preuve que cette liaison est attendue avec impatience.

## Essentiel mais pas suffisant

Il faudra ensuite attendre 2011 pour fêter l'ouverture du tronçon Moutier-Nord / Moutier-Sud et... 2012, selon les dernières estimations, pour que le Graiter soit enfin vaincu, offrant à la Prévôté un accès aisé à la Vallée de Tavannes. Quant à l'ouverture de l'ensemble du tracé, elle est planifiée en 2016 seulement !

L'arrivée de l'A16, comme il y a un siècle celle du chemin de fer, devrait marquer un coup d'accélérateur au développement local et régional. Des localités comme Sonceboz ou Tavannes ont déjà pu le vérifier dans maints domaines.

Certes, la connexion à une autoroute est un élément essentiel et nécessaire au développement. Elle n'est toutefois pas suffisante et ne saurait constituer, à elle seule, la panacée. L'attractivité d'un lieu dépend de plusieurs autres facteurs. Sans forfanterie, on peut affirmer que la ville de Moutier possède nombre de ces indispensables atouts.

Anticipant la perspective de l'arrivée de l'A16, les autorités ont aménagé une nouvelle zone de construction réservée aux maisons individuelles, à des conditions intéressantes. Devant le succès rencontré par cette initiative, la Municipalité envisage déjà l'exten-

sion de la zone à bâtir. En matière de terrains industriels, Moutier disposera, au fur et à mesure de l'avancement du chantier autoroutier, d'une grande surface dans la zone des Laives, à la sortie de la ville (direction Bienne). À noter que d'autres surfaces seront également à disposition dans les communes de la couronne prévôtoise.

Le projet de construction d'une halle d'expositions, destinée à pérenniser la présence du SIAMS, et à accueillir de nouvelles manifestations, va bon train. Si le calendrier peut être respecté, elle sera sous toit au printemps 2008.

## Pôle économiquement attractif

L'attractivité d'un lieu dépend aussi de la qualité de la vie et des prestations qui sont offertes sur place. À cet égard, un ambitieux plan de réhabilitation du centre ville commence à être concrétisé.

La qualité de la vie, c'est aussi un marché du logement attractif, la sécurité, les conditions financières, l'offre socio-culturelle, hospitalière, en lieux de formation présentée aux citoyennes et aux citoyens. A ce sujet, plusieurs enquêtes menées par des magazines économiques montrent que Moutier se hisse en haut de tous les classements. Notre cité est présentée comme un « pôle économiquement attractif », mais aussi comme « une ville où il fait bon vivre ».

Bref, toutes les conditions sont réunies pour que l'arrivée de la Transjurane se traduise par un coup d'accélérateur pour Moutier et sa région.

Par

**Maxime Zuber**

Maire de Moutier



et

**Christian Vaquin**

Conseiller municipal en charge de l'économie